

Les stratèges et le statisticien



Marie-Joséphine Werlings

Maître de conférences d'histoire grecque à l'Université Paris Nanterre

Athènes, été 406 avant notre ère. Périclès le jeune, Diomédon, Lysias, Aristocratès, Thrasylos et Erasinidès, stratèges rentrés victorieux des îles Arginuses, sont condamnés à mort pour avoir manqué aux responsabilités qui leur incombaient de relever les naufragés après la bataille, et exécutés.

Athènes, été 2017 de notre ère. Andréas Georgiou, ancien président de l'Autorité Hellénique des Statistiques (Elstat), est reconnu coupable de manquement à son devoir pour avoir transmis irrégulièrement à Eurostat les statistiques de la dette et du déficit grecs pour l'année 2009, et condamné à deux ans de prison avec sursis.

Il y a 2400 ans comme aujourd'hui, on s'indigne, on s'enflamme, on polémique. À tort ou à raison, peu importera ici. L'historien n'est ni juge ni moraliste, il ne cherche qu'à comprendre et expliquer les faits qui se sont produits et, au-delà des parallèles anecdotiques, est parfois amusé des correspondances qu'il établit, des échos qu'il réveille. Or, à la relecture des sources anciennes sur le célèbre procès des Arginuses¹, certains éléments structurels communs avec l'affaire Georgiou apparaissent.

Le plus évident tient au fait que ces deux procès se déroulent dans une Athènes fragilisée, en crise, dont ils exacerbent les tensions et les difficultés. C'est dans ces conditions délicates que les juges sont appelés, dans l'une et l'autre affaire, à juger d'un enchaînement de décisions difficiles à prendre, dans des situations d'urgence qui limitaient la dimension de choix délibéré. Ce sont là autant d'éléments contextuels qui expliquent sans doute que le procès des stratèges de 406 comme celui d'Andreas Georgiou aient fait l'objet d'une exploitation polémique et idéologique qui ne peut que nuire à ceux dont on prétend prendre la défense. Les lignes qui suivent se veulent donc une libre réflexion sur les mécanismes communs à ces deux affaires judiciaires, sans prétendre prendre parti pour qui que ce soit.

1. Il s'agit de Xénophon, historien athénien contemporain des événements, auteur des *Helléniques* où l'on trouve un récit circonstancié des faits (I, 6, 19-38 et 7, 1-35) et de Diodore de Sicile, historien du I^{er} siècle avant notre ère à qui l'on doit une version légèrement différente de celle de Xénophon qui la complète utilement (*Bibliothèque historique* XIII, 97-100 et 100-103,2).

1. Le temps de la crise

Lorsque les Athéniens font le procès de leurs stratèges en 406 av. J.C., ils sont en proie depuis près de trente ans à une guerre longue, épuisante et ruineuse qui a avivé des fractures idéologiques profondes au sein de la société athénienne². Éprouvés par une lourde défaite contre les Lacédémoniens en 413 en Sicile, les Athéniens, avec l'énergie du désespoir, ont reconstruit une flotte et surmonté en 411 une tentative de renversement du régime démocratique tenu pour responsable des déboires militaires de la cité. Mais les échecs se succèdent et, en 407, la défaite de Notion vaut à Alcibiade et à ses collègues stratèges d'être destitués³. C'est aux stratèges nouvellement élus qu'il revient, en 406, de monter en urgence une expédition de secours pour libérer la flotte athénienne commandée par Conon qui est assiégée par les Lacédémoniens à Mytilène sur l'île de Lesbos et retenue par un double blocus, terrestre et maritime. L'affrontement avec la flotte Lacédémonienne dans l'archipel des Arginuses, entre l'île de Lesbos et l'Asie Mineure, tourne finalement à l'avantage des Athéniens, mais une violente tempête s'élevant les empêche de tirer parti de la victoire : il leur est à la fois impossible de relever les naufragés de la bataille (entreprise dont ils avaient confié la réalisation aux triérarques⁴ Thérémène et Thrasybule) comme de rallier Mytilène pour empêcher la jonction des deux parties de la flotte adverse.

L'affaire Georgiou quant à elle se noue dans un contexte de crise économique et financière, puis politique et sociale, ouverte huit ans avant le procès de l'été 2017, lorsque le nouveau premier ministre G. Papandreou annonce fin 2009 que le déficit de son pays ne sera pas de 6% du PIB mais de 12,5%. La reconnaissance officielle de la situation dans laquelle se trouve la Grèce, incompatible avec les critères d'appartenance à la zone euro, précipite la crise de l'euro et la mise sur pied du premier plan d'aide à la Grèce accompagné des mesures de rigueur que l'on connaît. C'est dans ce contexte qu'à l'été 2010, Andreas Georgiou est nommé président d'Elstat avec pour mission de restaurer la confiance avec les institutions européennes – les dernières statistiques de la dette et du déficit ayant été simplement refusées par Eurostat. Ainsi, fin 2010, les statistiques de déficit de la Grèce pour l'année 2009 furent officiellement fixées à 15,4% du PIB. Une mise à jour qui rendit nécessaire des négociations pour un second plan d'aide à la Grèce.

Tel est l'enchaînement des faits dont les acteurs principaux sont, dans les deux cas, des hauts responsables, stratèges ou statisticien, désignés par leurs concitoyens pour résoudre une grave crise mettant en jeu l'indépendance même de l'Etat.

2. Naufrage et trahison

Xénophon et Diodore nous apprennent que les Athéniens, s'ils se réjouissent d'une incontestable victoire militaire, reprochèrent aux stratèges d'avoir manqué à leur devoir le plus essentiel qui était d'assurer le sauvetage des hommes tombés à la mer lors de la bataille. Pour leur défense, les stratèges invoquèrent la tempête et les fatigues endurées par les marins. Pour appuyer l'accusation, rapporte Xénophon, un rescapé qui déclara « qu'il s'était sauvé sur un tonneau de farine » affirma qu'« il avait été chargé par ceux qui étaient en train de périr d'aller dire au peuple, s'il en réchappait, que les stratèges n'avaient pas recueilli ceux qui avaient été les meilleurs défenseurs de la patrie. »⁵ Pour avoir abandonné ceux qui ont permis de sauver leur

2. La guerre du Péloponnèse, opposant Athènes et son empire à Sparte et ses alliés, dure alors depuis 431 av. J.C.

3. À Athènes, les stratèges forment un collège de dix magistrats élus chaque année par l'assemblée du peuple. Ils étaient responsables de toutes les questions militaires et bénéficiaient aussi d'une grande autorité politique.

4. Le triérarque était un riche Athénien à qui l'on imposait, en temps de guerre, la charge d'entretenir et de réparer une trière (le navire de guerre grec). Il en était aussi le capitaine.

5. Xénophon, *Helléniques* I, 7, 11.

patrie, les stratèges doivent donc faire face à une accusation de trahison des intérêts athéniens. Et c'est bien pour juger si « les stratèges sont coupables de n'avoir pas recueilli les vainqueurs du combat naval »⁶ que les Athéniens sont finalement appelés à voter.

Plusieurs accusations ont été portées à l'encontre d'Andreas Georgiou : conflit d'intérêts pour avoir cumulé pendant quelques semaines ses fonctions au FMI et sa charge de directeur d'Elstat ; falsification délibérée des statistiques du déficit et de la dette, qui a nuit aux intérêts du pays en contribuant au déclenchement du deuxième plan d'aide et de son cortège de mesures imposées à la Grèce par ses partenaires européens ; enfin, transmission illégale des données statistiques grecques aux institutions européennes sans réunir les autorités collégiales d'Elstat, dans le but de favoriser son intérêt personnel⁷. Même si seul le dernier a pour le moment été retenu, ces trois chefs d'accusation n'en font finalement qu'un : il est reproché à A. Georgiou d'avoir trahi les intérêts de son pays. Comme les stratèges en 406, le statisticien, accusé de trahison, doit répondre d'un nouveau naufrage, celui des banques grecques et de leurs clients.

3. Justice et souveraineté populaire

En 406, la décision de condamner les stratèges revient à l'assemblée des citoyens⁸. Devant l'*ecclesia*, l'accusation, dirigée précisément par l'un des triérarques, Théramène, concentre son argumentation sur la responsabilité des stratèges dont ils doivent répondre devant le peuple : s'ils n'ont pas rempli la mission pour laquelle ils ont été désignés par le peuple, s'ils ont agi contre les intérêts du peuple, au peuple de décider le châtiment qu'ils doivent recevoir. Mais au-delà des appels au respect de la souveraineté du peuple athénien, il est assez facile de reconstituer les raisons qui ont poussé Théramène et ses associés à tout mettre en œuvre pour obtenir la condamnation des stratèges, allant jusqu'à l'illégalité puisque la procédure qui aboutit à leur condamnation à mort était objectivement illégale au regard du droit athénien⁹. Théramène était l'un des triérarques chargés de récupérer les naufragés : il devait détourner de lui les risques qu'il courait pour ne pas avoir exécuté cette mission. Par ailleurs, il prenait ainsi une revanche personnelle sur les échecs auxquels il était associé depuis les opérations militaires qui avaient conduit à l'éviction d'Alcibiade l'année précédente. Par la suite, ce procès est devenu emblématique de l'opposition entre démocrates et adversaires de la démocratie, les premiers se félicitant que ce procès ait permis la victoire de la souveraineté populaire, quand les seconds y voyaient surtout l'inévitable dérive démagogique de la démocratie. Si l'on ne peut adhérer totalement à la présentation de Xénophon qui voit dans la condamnation des stratèges l'œuvre de démagogues sans scrupules visant d'innocents « fonctionnaires » athéniens¹⁰, force est de constater que le contexte politique a pu rendre difficile un examen froid et critique des faits reprochés et des arguments de la défense.

Ni la décision de transmettre des statistiques dramatiquement révisées à la hausse, ni les rebondissements judiciaires qui se poursuivent encore, ne sont directement responsables bien sûr des soubresauts politiques de la Grèce des années 2010. Mais les accusations portées contre l'ancien président d'Elstat, indépendamment des questions de droit et de procédure, a pu faire l'objet d'une récupération politique qui n'est pas sans évoquer les débats du V^{ème}

6. Xénophon, *Helléniques* I, 7, 9.

7. A. Georgiou a par ailleurs été condamné en 2016 à un an de prison avec sursis pour diffamation car il s'était publiquement interrogé sur la cohérence qu'il y avait à l'attaquer lui, qui avait dit la vérité sur les statistiques, quand ses prédécesseurs, qui en avaient délibérément falsifié les chiffres, n'étaient pas inquiétés.

8. Dans le régime démocratique athénien, l'assemblée du peuple, l'*ecclesia*, est composée de tous les citoyens invités à délibérer collectivement. Pour plus de précision sur les institutions politiques athéniennes, on se reporter à l'ouvrage de M.H. Hansen, *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, trad. française de S. Bardet, Les Belles Lettres, Paris, 2003².

9. D'une part, les stratèges ont été jugés et condamnés collectivement et non pas individuellement ; d'autre part, le secret du vote n'a pas été garanti. Les Athéniens reconnurent d'ailleurs par la suite qu'ils avaient été poussés à agir contrairement aux lois (cf. Xénophon, *Helléniques* I, 7, 35).

10. A. Andrewes, « The Arginusai Trial », *Phoenix* 28, 1974, p. 112-122.

siècle av. J.C. Les charges qui pèsent sur A. Georgiou prennent une résonance particulière dans le contexte d'hostilité aux institutions européennes, dont les directives sont perçues avec méfiance comme des tentatives d'ingérence remettant en cause la souveraineté de la Grèce. Le soutien que les responsables européens ont apporté à A. Georgiou, avant et après son procès, a renforcé ce sentiment. Cette affaire, délicate, technique et douloureuse pour les Grecs dans leur ensemble ne gagne pas à être récupérée par les tenants d'un repli nationaliste frileux ou par les partisans d'une technocratie européenne désincarnée.

Conclusion

Il n'est pas question, rappelons-le une dernière fois, de commenter la décision des instances judiciaires athéniennes et grecques qui condamnèrent respectivement les stratèges et le statisticien. La démocratie athénienne s'était efforcée, dès l'origine, de garantir l'indépendance de ses décisions judiciaires – il en va de même de la République hellénique aujourd'hui. C'est bien en réalité l'instrumentalisation du procès des stratèges qui eut des conséquences désastreuses : elle contribua à exacerber les querelles de partis et à déstabiliser le régime démocratique. Deux années plus tard, en 404, Athènes capitulait face à Sparte et la démocratie était abolie et remplacée, certes temporairement, par un régime arbitraire et tyrannique. Le peuple athénien ne sortit finalement pas vainqueur de ce procès retentissant.